

Insee Analyses

Picardie



N° 19

novembre 2015

L'agriculture en Picardie : prépondérante dans les communes peu denses, de proximité dans les territoires densément peuplés

Les terres agricoles recouvrent les trois-quarts du territoire picard. L'espace consacré à l'agriculture représente ainsi plus de 80 % de la superficie des communes démographiquement très peu denses. Le territoire agricole couvre aussi 35 % des communes densément peuplées, ce qui classe la Picardie au troisième rang des régions françaises.

Les activités agricoles jouent un rôle économique majeur dans les communes peu et très peu denses. En Picardie, le rôle de la famille dans la main-d'œuvre est prépondérant et les chefs d'exploitation sont mieux formés dans les espaces moins denses. Les exploitations y sont plus grandes qu'à l'échelle du pays, et fréquemment spécialisées en grandes cultures. À l'inverse, les espaces denses accueillent des exploitations maraîchères, plus souvent en circuit court et avec une main d'œuvre à temps partiel, davantage partagée avec les autres secteurs économiques.

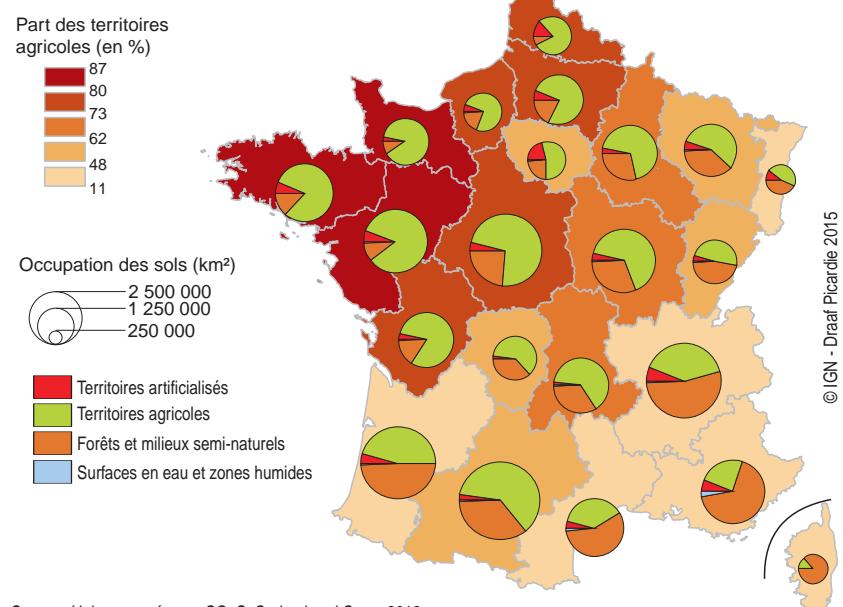
Patricia Antoine (Insee), Sophie Éblé (Srise)

Selon la nature du territoire sur lequel elles se trouvent, les activités agricoles présentent des caractéristiques différentes. Étudiée à travers la grille de densité de population, élaborée conjointement par le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'Insee et l'Inra, l'économie agricole apparaît comme s'inscrivant dans une logique d'aménagement du territoire dans les espaces peu denses, et de développement de circuits courts dans les espaces les plus denses du territoire.

Plus d'un tiers de la superficie des communes densément peuplées consacré à l'agriculture

La Picardie, à l'image du quart Nord-Ouest de la France consacre la majorité de son territoire à l'agriculture. Elle fait également partie des régions où la part des territoires artificialisés est la plus forte. À l'opposé, les forêts et les milieux semi-naturels occupent une place relativement plus faible qu'ailleurs (*figure 1*). Les communes densément peuplées, majoritairement artificialisées, consacrent tout de même 35 % de leur territoire à l'agriculture, classant la Picardie

1 La Picardie, un territoire à la fois très agricole et plus artificialisé qu'en moyenne Occupation des sols et part des territoires agricoles dans les régions



© IGN - DRAAF Picardie 2015

au 3^e rang français après le Limousin et le Languedoc-Roussillon. Dans les communes peu denses, et plus encore dans les très peu denses, c'est sans surprise l'agriculture qui structure le territoire à plus de

75 %. Cependant, le taux d'artificialisation de ces espaces dépasse aussi la moyenne nationale. La Picardie se classe au 3^e rang français pour cette caractéristique après le Nord-Pas-de-Calais et l'Al-

sace dans les zones très peu denses et au 4^e rang dans les zones peu denses (*figure 2*).

L'emploi majoritairement agricole dans les communes très peu denses...

L'emploi agricole rassemble 3,4 % de l'emploi total en Picardie, contre 2,2 % en moyenne nationale. La proportion d'actifs exerçant dans l'agriculture varie néanmoins selon la densité des communes. Dans les communes très peu denses, près de 30 % des emplois sont agricoles en Picardie comme en France : l'agriculture est ainsi le secteur d'activité majoritaire dans les territoires concernés. Dans les communes peu denses, le poids de l'agriculture est proche de 7 %, plus faible que celui des activités liées aux administrations publiques ou aux services de proximité tels que le commerce de détail. Pour chacune de ces deux catégories de communes, la Picardie se place en milieu de classement des régions métropolitaines. Dans les communes de densité intermédiaire, plus urbaines, les activités agricoles sont faiblement représentées, variant entre 0,3 % de l'emploi total en Lorraine, et 1,9 % en Languedoc-Roussillon. Leur part s'établit à 0,9 % en moyenne française et 0,6 % en Picardie, laquelle se trouve ici parmi les dernières régions du classement. Dans les communes très denses, même si les emplois agricoles sont peu présents, ils le sont légèrement plus en Picardie (0,2 %) que dans la majorité des autres régions, plaçant cette dernière au 10^e rang du classement concernant cette catégorie de communes.

... et plus concentré sur les territoires très peu denses

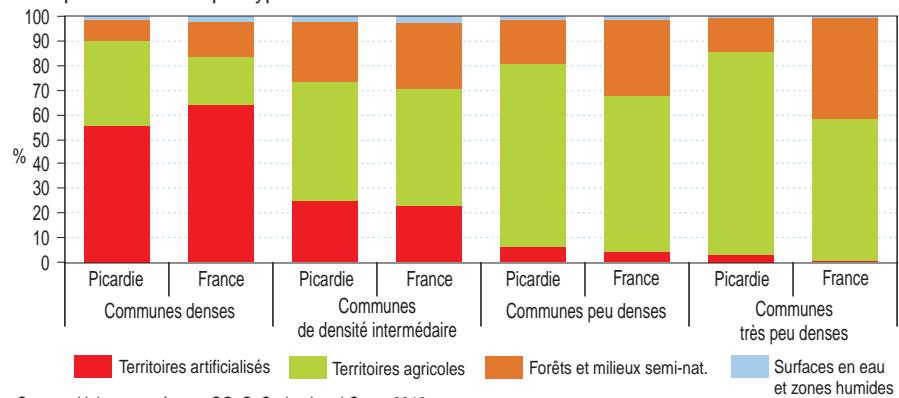
Par rapport au territoire couvert par chacune des quatre catégories de communes, l'emploi agricole apparaît plus concentré dans les zones très peu denses de Picardie, que dans celles de France métropolitaine en moyenne. Ces dernières, alors qu'elles représentent 32 % du territoire régional et 34 % de la surface métropolitaine, rassemblent 31 % des emplois agricoles en Picardie pour seulement 24 % en France (*figure 3*). D'un point de vue géographique, l'absence de zones montagneuses laisse plus de place aux terres agricoles, contribuant ainsi à la concentration des activités agricoles dans les espaces très peu denses plus souvent occupés, dans les régions de l'est et du sud, par des forêts. Dans les communes peu denses de Picardie, l'emploi agricole est, à l'inverse, moins concentré qu'en moyenne nationale.

Des non-salariés agricoles dont le poids approche 60 % dans les espaces les moins denses

Le poids des emplois agricoles est légèrement plus élevé en Picardie qu'en France (*figure 4*). L'agriculture emploie ainsi près

2 Le territoire picard structuré par l'agriculture

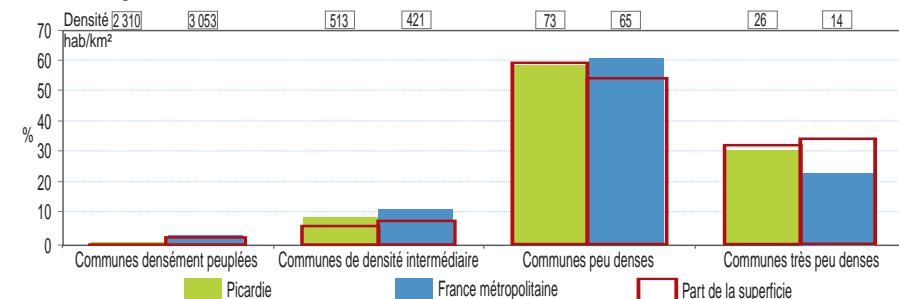
Occupation des sols par type de commune



Source : Union européenne, SOeS, Corine Land Cover 2012

3 Dans les communes très peu denses, la part de l'emploi agricole est plus élevée en Picardie qu'en France pour une moindre superficie

Répartitions comparées de l'emploi agricole et de la superficie selon le degré de densité des communes



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Des non-salariés agricoles très représentés dans les communes peu ou très peu denses

Poids de l'agriculture dans l'ensemble des activités, pour les emplois salariés et non salariés

En : %

	Communes				Ensemble
	densément peuplées	densité intermédiaire	peu denses	très peu denses	
Picardie					
Salariés	0,1	0,4	3,4	16,9	1,7
Non salariés	1,6	3,4	25,2	59,3	18,8
France métropolitaine					
Salariés	0,1	0,6	3,5	12,3	1,1
Non salariés	0,7	4,7	26,0	59,4	14,2

Source : Insee, recensement de la population 2012

d'un actif non-salarié sur cinq dans la région, contre un sur sept à l'échelle du pays. De même, parmi les salariés, 1,7 % sont employés dans l'agriculture en Picardie, contre 1,1 % en moyenne nationale.

Mesuré à l'échelle des communes, la part de l'emploi relevant des activités agricoles augmente lorsque le degré de densité du territoire diminue. Cette tendance est plus prononcée encore parmi les non-salariés : 59 % de l'emploi non-salarié relève de l'agriculture dans les communes très peu denses. Parmi les salariés, l'agriculture représente jusqu'à 17 % des emplois dans les communes les moins denses de la région, soit 5 points de plus qu'en France métropolitaine.

Un recours aux salariés permanents moins important dans les communes de faible densité

En Picardie, le rôle de la famille dans la main-d'œuvre des exploitations est toujours prépondérant et son poids est d'autant plus fort

dans les zones où la densité est moindre (*figure 5*). Deux actifs agricoles sur trois sont des actifs familiaux dans les communes peu ou très peu denses. L'essentiel de cette main-d'œuvre familiale est assurée par les chefs d'exploitation et les coexploitants (75 %).

Les exploitations des espaces denses ou de densité intermédiaire bénéficient quant à elles d'une plus grande proximité avec les actifs ce qui facilite le recrutement de salariés. De ce point de vue, les deux catégories de densité les plus fortes s'opposent aux deux catégories les moins denses (32 % de main-d'œuvre salariée contre 22 %). Les salariés agricoles sont aussi proportionnellement plus nombreux à travailler à temps complet dans les communes denses que dans les communes peu ou très peu denses (83 % contre 67 %). En France, l'écart est encore plus marqué : la famille est deux fois plus présente dans les communes très peu denses que dans les plus denses (81 % contre 42 %). La proportion de salariés dans l'emploi agricole du territoire

est quant à elle multipliée par quatre entre ces deux catégories de communes : 43 % de l'emploi agricole est occupé par des salariés dans les zones denses mais seulement 10 % dans les zones très peu denses. En Picardie comme en France, les exploitations des communes de densité intermédiaire embauchent la part la plus forte de saisonniers et occasionnels (1 actif sur 10 en Picardie).

Des chefs d'exploitation mieux formés dans les espaces moins denses

Dans les différentes catégories de communes, à l'exception des plus denses, les chefs d'exploitation et les coexploitants picards présentent un niveau de formation bien supérieur au niveau moyen français. C'est dans les communes peu ou très peu denses que l'écart est le plus marqué : en Picardie, la moitié des chefs d'exploitation ont obtenu au moins le baccalauréat alors qu'en France, ils sont à peine plus d'un tiers. De longue date, la fertilité des sols picards, le climat propice aux grandes cultures, la proximité des débouchés, le relief favorable aux transports ont incité les exploitants à tirer le meilleur parti de ces atouts. Stimulés par la concurrence, accompagnés par un réseau important de recherche et de conseil, ils ont pu se former aux techniques de pointe grâce à un maillage d'établissements d'enseignement agricole dense et de bon niveau.

À l'inverse, dans les communes les plus densément peuplées, le niveau de formation des chefs d'exploitation est moins élevé. Il est même plus faible en Picardie qu'en moyenne nationale. En effet, un tiers seulement des exploitants picards y possèdent le niveau baccalauréat contre près de la moitié au niveau national ; 22 % ont un niveau inférieur au CAP-BEP ou BEPC (19 % en France). De plus, sur une période d'une année, la part de chefs d'exploitation ayant suivi une formation courte est d'à peine 6 %, soit trois fois moins que dans les communes les moins denses. En zone urbaine et périurbaine, il s'agit souvent soit d'activités maraîchères avec des débouchés de proximité, soit de maintien d'exploitations grignotées par l'artificialisation et dirigées par des exploitants plus souvent à temps partiel et moins à la recherche de performance.

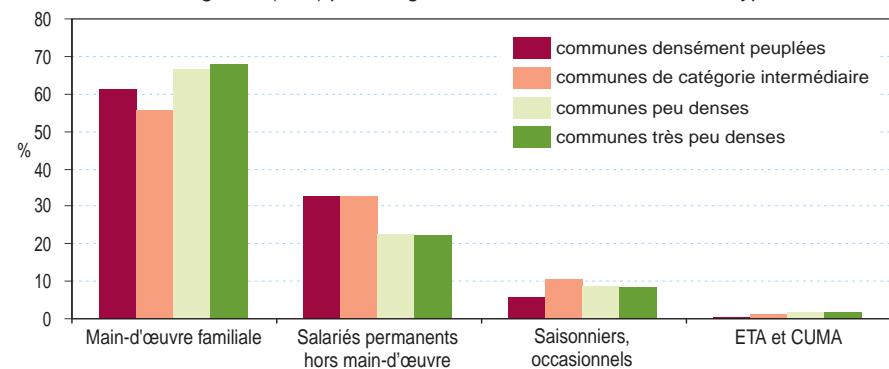
Davantage de chefs pluriactifs et à temps partiel dans les communes denses

Mieux formés que dans les communes denses, les chefs d'exploitation des communes de moindre densité sont aussi plus nombreux à déclarer leur activité agricole comme activité principale (plus de 80 % dans les communes peu ou très peu denses contre 62 % dans les communes denses) (*figure 6*).

Dans le secteur agricole, contrairement à la plupart des autres secteurs, certaines activités, de culture notamment, peuvent être sujettes à une plus grande variabilité du temps de travail et se cumuler à d'autres fonctions.

5 Un actif agricole sur trois est un salarié permanent dans les zones denses

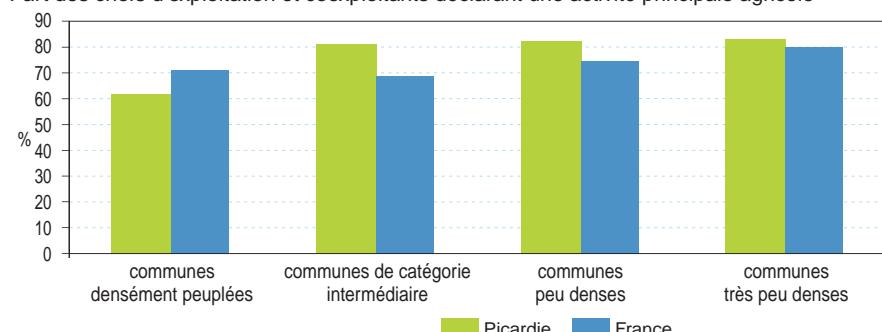
Quantité de travail agricole (UTA) par catégorie d'acteur en Picardie selon le type de commune



Source : Agreste, recensement agricole 2010

6 Plus de 80 % des chefs d'exploitation déclarent une activité principale agricole dans les zones peu ou très peu denses

Part des chefs d'exploitation et coexploitants déclarant une activité principale agricole



Source : Agreste, recensement agricole 2010

7 De plus grandes exploitations en Picardie qu'en France quel que soit le type d'espace

Nombre, répartition et taille moyenne des exploitations picardes et françaises

	Picardie			France		
	Nombre	%	SAU moyenne (ha)	Nombre	%	SAU moyenne (ha)
Communes densément peuplées	45	0,3	41	3 647	0,7	25
Communes de densité intermédiaire	676	4,9	82	41 597	8,5	37
Communes peu denses	8 408	60,7	92	310 276	63,3	50
Communes très peu denses	4 728	34,1	105	134 457	27,4	72

Source : Agreste, recensement agricole 2010

Les chefs d'exploitation qui ont déclaré occuper, à titre principal ou secondaire, un emploi autre qu'agricole sont considérés comme pluriactifs. Cette pluriactivité est plus répandue dans les communes denses avec un taux un peu supérieur à la moyenne française (40 %). Dans les autres catégories de communes, le taux régional est inférieur à la moyenne nationale.

Une conséquence de la pluriactivité est la baisse du temps passé sur l'exploitation. Ainsi, dans les communes denses, en lien avec un taux de pluriactivité plus élevé, les exploitants à temps complet sont moins fréquents qu'ailleurs. En effet, un peu plus de la moitié des chefs déclarent travailler à temps complet sur leur exploitation alors qu'ils sont presque deux tiers dans les communes moins denses.

Des exploitations plus nombreuses et plus grandes dans les communes peu et très peu denses

La quasi-totalité des 13 857 exploitations agricoles picardes se situe dans des communes peu ou très peu denses (95 %) (*figure 7*).

C'est 5 % de plus qu'au niveau national et 17 % de plus qu'en Nord-Pas-de-Calais. Comme dans l'ensemble des régions françaises, les communes peu denses accueillent la majorité des exploitations : 60 % en Picardie soit un peu moins que le taux moyen français.

Plus la densité communale diminue et plus la surface agricole utilisée (SAU) moyenne des exploitations augmente. Dans les communes très peu denses, qui offrent des espaces plus vastes pour les terres agricoles, la SAU est en moyenne 2,5 fois plus importante que dans les communes densément peuplées (105 ha contre 41 ha). Quelle que soit la densité de la commune, la Picardie, région de grandes cultures, conserve une SAU moyenne supérieure à celle des régions d'élevage intensif comme la Bretagne. Hors Île-de-France, la SAU moyenne des exploitations picardes est d'ailleurs la plus élevée de France dans les communes de catégorie intermédiaire ou peu denses.

La taille économique des exploitations suit le même schéma que la SAU. La part de grandes exploitations est toujours supérieure au

taux français. La Picardie se classe au 1^{er} rang pour cette part dans les communes de taille intermédiaire (52 %) et au 2^e rang dans les communes peu denses (56 %, 1^{er} rang hors Île-de-France).

Une exploitation sur trois est spécialisée en maraîchage dans les espaces densément peuplés

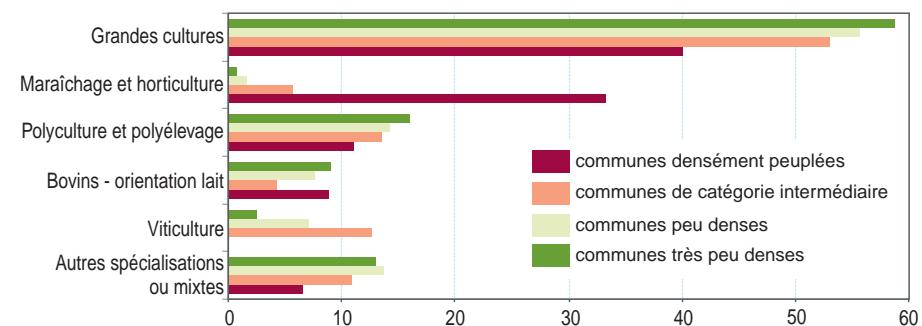
Quel que soit le type d'espace, les exploitations sont plus souvent spécialisées en grandes cultures, orientation technico-économique (Otex) phare de la région (*figure 8*). Toutefois, cette orientation est d'autant plus répandue dans les communes moins denses où les terres agricoles occupent l'essentiel de la superficie et permettent l'installation de grandes exploitations. Les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent ainsi 60 % des exploitations dans les zones très peu denses, soit 20 points de plus que dans les plus denses. Dans les communes densément peuplées, en Picardie comme en France, les exploitations sont bien plus souvent qu'en moyenne orientées vers le maraîchage. Cette spécialisation est adoptée par un tiers d'entre elles contre moins de 2 % dans les zones peu ou très peu denses. Les zones plus urbanisées sont un milieu peu adapté à l'agriculture mais elles offrent une plus grande proximité avec les clients. D'où la forte implantation du maraîchage accompagnée d'une commercialisation souvent effectuée via les circuits courts. Ainsi, 40 % des exploitations commercialisent à partir des circuits courts dans les zones denses alors que cette part est inférieure à 8 % dans les zones peu ou très peu denses. L'essentiel de ces exploitations (plus de 90 %) utilise la vente directe. Les agriculteurs commercialisant en circuit court alimentent alors la population urbaine de proximité.

Des exploitations plus diversifiées dans les communes denses

Pour compléter le revenu des exploitants par la recherche de nouveaux débouchés ou répondre à la volonté de pérenniser l'exploitation en assurant sa viabilité, les exploitations agricoles développent parfois une ou plusieurs activités para-agricoles

8 Une exploitation sur trois spécialisée en maraîchage dans les espaces denses

Répartition des orientations économiques selon le type de commune en Picardie



Source : Agreste, recensement agricole 2010

(transformation des produits agricoles, travail à façon, agritourisme, etc.). Souvent, les agriculteurs qui choisissent de se diversifier cumulent avec la vente en circuit court. La transformation de produits agricoles est en effet une activité qui se prête bien aussi au commerce de proximité. Ainsi, dans les zo-

nes plus denses, où la commercialisation en circuit court est plus développée, les exploitations sont aussi plus souvent diversifiées (20 % des exploitations) alors qu'elles sont moins d'un dixième à l'être dans les zones très peu denses. ■

Méthodologie

Basée sur une typologie européenne établie à partir de la densité de population à l'échelle infracommunale, cette partition du territoire national classe les communes en quatre catégories : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses et les communes très peu denses.

Camp

- Le périmètre des activités et des emplois agricoles est défini à partir de la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008), les activités retenues relèvent de la section A division 01 relative à la culture et la production animale, la chasse et les services annexes.
- Le périmètre de l'agroalimentaire comprend les industries agroalimentaires hors artisanat commercial et le commerce de gros agroalimentaire. Les effectifs salariés sont comptabilisés en équivalent temps plein.
- Les données nationales concernent, par défaut, la France métropolitaine.

Définitions

- Les territoires artificialisés recouvrent les zones urbanisées, industrielles et commerciales, les réseaux de transport, les mines, carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés.
- L'unité de travail annuel (UTA) correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.
- La taille des exploitations agricoles est déterminée à partir de la PBS (production brute standard).
- Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur. Ne sont concernés que les produits issus de l'exploitation et destinés à l'alimentation humaine.

Sources

Les données relatives à l'emploi et aux activités agricoles sont issues du recensement agricole 2010 et du recensement de la population 2012. Celles liées à l'occupation des sols proviennent du SoeS, source Corine Land Cover.

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Antoine P., « Densité de peuplement et valorisation agricole des départements de la région Nord-Pas-de-Calais - Picardie », *Insee Picardie Flash* n°10, novembre 2015
- Aliaga C., Eusobio P., Levy D., « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », *La France et ses territoires*, Édition 2015
- « Les zonages d'étude de l'Insee », *Insee Méthodes* n°129, mars 2015
- Leclerc B., « Les exploitations picardes spécialisées en grandes cultures : 57 % des exploitations sur 72 % de la SAU », Agreste Picardie, *Les feuilles de liaisons* n°50, avril 2014
- www.insee.fr
- www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr

